

Procès-verbal de la 99e Assemblée ordinaire des délégués de la Fédération suisse de canoë-kayak, 22 mars 2025 à Brugg

En cas de divergence entre la version française et la version allemande, la version allemande est déterminante.

Votes des délégués des sections participantes

Section	Abréviation	Votes des délégués
Solothurner Kajakfahrer	SKF	12
Canoë Club Fribourg	CCF	3
Drachenboot Club Beider Basel (par intérim)	DBCBB	2
Basilisk Paddler (par intérim)	BP	4
Kanu Club Dietikon	KCD	2
Kanu Club Murgenthal	KCM	2
Kanu Club Nidwalden	KCNW	8
Paddel-Club Rheineck	PCR	3
Kanu Club Zug	KCZG	11
Kanu Klub Bern	KKB	6
Kanuklub Berner Oberland	KKBO	6
MIKA Mittelländer Kanu-Club Aarau	MIKA	2
Kanu-Club Basel	KCB	2
Kanu-Club Brugg	KCBR	7
Kanu-Club Schaffhausen	KCSH	15
Kanuclub Zurzach	KCZZ	2
Kanu-Club Zürich Unterland	KCZU	3
Kanu-Club Zürich Oberland	KCZO	2
Kanu-GL	KGL	2
Kanuclub Baden-Wettingen	KCBW	3
Kanuclub Chur	KCC	7
Kanu-Club Luzern	KCLu	16
Kanu-Club Limmat	KCLi	2
Canoë Club Genève	CCG	7
Kanupolo Zürich (par intérim)	KPZ	4
Rennpaddler Basel	RPB	5
Thurgauer Wildwasserfahrer	TWF	4
Kanu-Club Zürich	KCZ	12
Kanu-Club Rapperswil Jona	KCRJ	20
Wasserfahrverein Zürich	WVZ	11
Total	30 sections	185 voix de délégués

Participants

Comité	Ilja Vyslouzil - Président Stephan Pfefferli, Finances Daniel Reinhart, Formation Diana Bütikofer, Candidate au comité
Bureau	Jeremias Schlaefli, Directeur Benedikt Lagler, Chef de la formation Lukas Werro, Chef du sport de performance Fabian Tandler, Collaborateur du sport de loisirs
Commissions	Anita Suter, FAKO kayak de mer Adrian Vögtlin, FAKO Slalom Andreas Bartelt, FAKO Polo
Invités d'honneur	Hans-Ulrich Clerici Hans-Peter Ryser Christian Ryser
Invités	Nadina Brändli, RLZ Zurich Dariusz Wrzosek, entraîneur de slalom Steffen Harling, groupe de travail sur le climat
Procès-verbal	Beatrice Walti
Excusé	Dave Storey, membre du comité du sport de loisirs Kanu-Club Grenchen Canoë Club Jura Kanu-Club Biel Magglingen

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée des délégués par le président
2. Contrôle des présences, détermination de la majorité des voix et élection des scrutateurs/trices, Élection du président du jour
3. Ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2024
5. Approbation du rapport annuel 2024
6. Approbation des comptes annuels 2024 et du rapport de l'organe de révision
7. Décharge au comité directeur, à l'organe de révision et à la direction
8. Mesures stratégiques 2025
9. Prise de décision sur les propositions du comité
10. Prise de décision sur les propositions des sections
11. Décision sur le budget 2025
12. Fixation des cotisations annuelles des membres 2025
13. Élections
14. Élection de l'organe de révision
15. Divers

Négociations et prise de décision

1. Ouverture de l'assemblée des délégués par le président

Le président Ilja Vyslouzil souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée à 10h00. Il s'agit d'une assemblée particulière, puisque la Fédération Suisse de Canoë-Kayak a été fondée il y a 100 ans à Brugg sous le nom d'Association Suisse des Randonneurs en Rivière. A cette occasion, l'assemblée de cette année se tiendra également à Brugg. Un grand merci à Marc Gehrig du Kanu-Club Brugg pour son soutien dans l'organisation de l'AD.

Les membres d'honneur Hans-Ulrich Clerici, Hans-Peter Ryser et Christian Ryser sont tout particulièrement bienvenus.

Le Kanu-Club Grenchen, le Canoë Club Jura ainsi que le Kanuclub Biel Magglingen se sont excusés pour l'assemblée. Les Basilisk Paddler, le Drachenbootclub beider Basel et Kanupolo Zürich sont représentés par des délégués d'autres sections.

Les nouveaux collaborateurs Lukas Werro (Chef du Sport de Performance), Fabian Tandler (Collaborateur du Sport de Loisirs) et Dariusz Wrzosek (Entraîneur de Slalom) sont chaleureusement accueillis.

2. Contrôle des présences, détermination de la majorité des voix et élection des scrutateurs/trices, élection de la présidence du jour

Votants présents

185 voix de délégués de 30 sections ; la majorité est de **93** voix

Scrutateurs : Markus Keller (KCZZ), Yann Grossenbacher (CCF), Kurt Rööslü (KCLU)
Président de la journée : Heinz Wyss (KCNW)

Une minute de silence est observée en mémoire d'Andreas Wicky et de Jürg Götz, membres décédés de l'association.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'Assemblée des délégués a été envoyé dans les délais, en même temps que l'invitation aux sections.

Décision L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2024

Le procès-verbal a été envoyé à la suite de l'Assemblée des délégués 2024 et peut être consulté sous le lien suivant :

<https://www.swisscanoe.ch/DV2024>

Décision Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2024 est adopté à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

5. Approbation du rapport annuel 2024

Le rapport annuel a été envoyé en même temps que les documents de convocation à l'Assemblée des délégués et publié sur le site Internet sous le lien suivant

<https://www.swisscanoe.ch/DV2025>

Décision Le rapport annuel 2024 est adopté à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

6. Approbation des comptes annuels 2024 et du rapport de l'organe de révision

Tout d'abord, un grand merci aux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romandie pour leur généreux soutien. Stephan Pfefferli commente les comptes annuels 2024.

L'ensemble des revenus d'exploitation est inférieur à la valeur budgétée. Le léger recul des subventions est principalement dû au projet de revitalisation. Certains travaux ayant été décalés à l'année 2025, le versement des subventions correspondantes n'interviendra également que l'année prochaine. Des revenus de sponsoring plus élevés ont pu être obtenus. Ces contributions sont toutefois affectées à la discipline de la descente en eaux vives et liées à des dépenses plus élevées en conséquence, raison pour laquelle elles n'ont pas d'influence significative sur le compte de résultats. Grâce à la gestion rigoureuse des postes débiteurs par notre collaboratrice financière Beatrice Walti, les réductions sur les recettes ont pu être fortement réduites en 2024, ce qui a contribué de manière significative à l'amélioration sensible du résultat par rapport au budget.

En 2024, les dépenses dans les trois domaines du sport d'élite, du sport de performance de la relève et du centre national de performance ont été nettement inférieures au budget. Cela s'explique toutefois en premier lieu par les doubles rôles de Lukas Werro (collaborateur des sciences du sport, entraîneur assistant puis chef du sport de performance) et de Jeremias Schlaefli (directeur et entraîneur du RLZ), qui n'ont pas pu être représentés entièrement et correctement dans les répartitions des frais de personnel. La diminution des dépenses qui en résulte dans le domaine du sport de performance se traduit par une augmentation des dépenses de personnel. En ce qui concerne les charges administratives, les honoraires de comptabilité de Balmer-Etienne AG sont particulièrement élevés. Ces frais sont liés à des clarifications et à des conseils concernant l'assujettissement à la TVA. En outre, une révision de l'AVS a eu lieu en 2024, qui a également été accompagnée par Balmer-Etienne SA.

Le rapport de révision a été envoyé en même temps que l'invitation à l'Assemblée des délégués. Il convient de souligner la bonne collaboration et les échanges constructifs avec la nouvelle société de révision Optex AG.

Le rapport ne fait état d'aucune réclamation qui n'ait pu être résolue.

Comme les années précédentes et en accord avec Swiss Olympic, il est renoncé à l'établissement de comptes consolidés.

Résumé

	Charges	Revenus	Résultat	Budget
2024	2 082 115 CHF	2 025 468 CHF	-56 647 CHF	-88 446 CHF

Le Kanu-Club Schaffhausen a envoyé plusieurs questions sur les comptes annuels par e-mail avant l'Assemblée des délégués. Il y sera répondu par écrit par e-mail et sera annexé au procès-verbal.

Décision Les comptes annuels 2024 ainsi que le rapport de l'organe de révision sont approuvés à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

7. Décharge au comité , à l'organe de révision et à la direction

Le président du jour, Heinz Wyss, prend la direction du vote pour donner décharge au comité directeur et à la direction. Il exprime ses remerciements au comité , qui est remercié par les personnes présentes par des applaudissements.

Décision Le comité et la direction sont déchargés à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

Chiffres actuels des membres de la Fédération suisse de canoë-kayak :

	31.12.2023	31.12.2024
Sections	47	47
Membres des sections	4'097	4'126
Dont U18	376	370
Membres individuels	164	125
Total	4'261	4'251

8. Mesures de mise en œuvre de la stratégie

Lors des réunions du comité ainsi que dans le cadre de la retraite stratégique, les priorités et objectifs suivants ont été définis pour l'année 2025 afin de mettre en œuvre la stratégie 2022+ :

- Coaching de club et *paddleSTARS* dans le cadre du projet de revitalisation
- Développement et optimisation du système de paddle-level
- Activités du jubilé dans le cadre des 100 ans de Swiss Canoe
- Finaliser la signalisation sur l'Inn et mettre en œuvre le passage à niveau près du Bockschlitz
- Mise en œuvre de la stratégie climatique de Swiss Canoe
- Renforcement de la polyvalence jusqu'à U14 au niveau national
- Mise en place d'un échange institutionnalisé entre les clubs et les RLZ.
- Recrutement d'un nouveau membre du comité pour le domaine du sport de compétition
- Promotion d'une gestion respectueuse des employées
- Ancrage du parcours de l'athlète:e intérieur suisse de la base au haut niveau
- Intégration de connaissances interdisciplinaires (sciences du sport, psychologie du sport, physiothérapeutes)
- Développement du monitoring financier
- Compléter le manuel d'organisation et les descriptions de fonctions des commissions spécialisées (FAKO)
- Évaluation du logiciel de gestion des membres

Un grand merci à Stephan Pfefferli pour son précieux travail sur les descriptions de fonctions déjà rédigées au niveau du comité directeur ainsi que pour la rédaction du manuel d'organisation.

9. Prise de décision sur les propositions du comité directeur

Membre d'honneur Martin Wyss

En 2016, Martin (Mägu) Wyss a été élu au comité du FSCK en tant que responsable du domaine du sport de performance. Après le départ d'Alain Zurkinden en 2021, Mägu s'est déclaré prêt à reprendre la présidence

Durant son mandat au sein du comité, Mägu a accompagné de nombreux projets, a constamment apporté de nouvelles idées et, malgré les nombreuses tâches et défis à relever au sein de l'association, a toujours été à l'écoute des préoccupations des collaborateurs et des membres. Compétiteur, entraîneur, chef de discipline J+S et moniteur de randonnée, Mägu a investi beaucoup de travail et de cœur dans le canoë-kayak en Suisse pendant de nombreuses années.

Le comité propose donc de nommer Martin Wyss membre d'honneur en reconnaissance de ses grands mérites en faveur du sport de pagaie.

Décision La proposition de nommer Martin Wyss membre d'honneur de la Fédération suisse de canoë-kayak est acceptée à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

Révision des statuts

En 2023, le Conseil fédéral a décidé de réviser la loi sur l'encouragement du sport dans le but de mieux protéger les sportifs, en particulier les mineurs, contre la violence, la discrimination et les abus psychologiques. Désormais, les subventions fédérales seront liées à l'engagement des organisations sportives en faveur d'un sport loyal et sûr.

Le "Standard de la branche du sport suisse", élaboré par Swiss Olympic sur mandat de l'OFSP et publié fin 2024, définit les exigences de base auxquelles les fédérations, les clubs et les organisateurs doivent satisfaire pour obtenir des subventions. En même temps, il sert d'aide pratique à la mise en œuvre de l'éthique et de la qualité dans le sport Suisse. Afin de pouvoir continuer à bénéficier des subventions fédérales (subventions de Swiss Olympic, subventions de l'OFSP, Jeunesse Sport, etc.), les statuts de la FSCK doivent être adaptés.

Les modifications suivantes des statuts sont proposées par le comité directeur sur la base du standard de la branche :

- 1. Intégration de la charte éthique, du statut éthique, du statut antidopage :**
Art. 1.4, 5-5.1-5.2
- 2. Lien avec les réglementations supérieures**
Art. 1.6
- 3. Limitation des mandats et quotas de genre**
Art. 3.2.2, Art. 3.2.3

Comme il faut de toute façon procéder à des modifications des statuts, le comité directeur propose en outre les changements suivants :

- 1. Sport de pagaie au lieu du canoë-kayak** - Art. 1.2, Art. 2.1.1, Art. 2.4.1
La FSCK ne se considère pas seulement comme une fédération faîtière pour le canoë-kayak, mais aussi pour tous les sports de pagaie. Bien que cela soit déjà ancré dans les statuts, il était jusqu'à présent souvent fait explicitement référence au canoë-kayak. Les statuts ont été adaptés sur le plan linguistique afin de parler systématiquement du sport de pagaie - pour s'adresser de manière ciblée à un groupe cible plus large.
- 2. Norme comptable** - Art. 3.3.2, Art. 3.3.3
Les normes comptables ont été formulées de manière plus précise.
- 3. Stratégie** - Art. 1.2
La stratégie 2022+ est mentionnée en tant qu'instrument à côté de la vision.

Hans-Ulrich Clerici du Kanu-Club Schaffhausen fait remarquer qu'il ne soutient pas l'article 1.2, en particulier la première phrase - "*La FSCK est la fédération suisse compétente pour toutes les questions relatives aux sports de pagaie et représente, en tant qu'organisations faîtières, les intérêts du sports de pagaie au niveau national et international*". ne peut pas soutenir cette proposition. Il estime que cette formulation va trop loin, car elle suggère que la FSCK est compétente et responsable pour tous les sportifs pratiquant le pagaie, y compris ceux qui sont organisés dans d'autres fédérations, comme par exemple le dragon boat.

S'ensuivent diverses interventions et une discussion animée sur la notion de *sport de pagaie* en comparaison avec le *canoë-kayak* ainsi que sur la formulation de l'article 1.2 des statuts évoquée par Hans-Ulrich Clerici.

Hans-Ulrich Clerici (Kanu-Club Schaffhausen) propose un amendement au projet de statuts présenté par le comité directeur.

Le président Ilja Vyslouzil demande aux délégués de voter sur l'opportunité d'entrer en matière sur la proposition d'amendement du Kanu-Club Schaffhausen (KCSH).

Décision L'Assemblée des délégués se prononce par 196 voix pour - avec 3 voix contre et 14 abstentions - que la proposition d'amendement du Kanu-Club Schaffhausen (KCSH) soit soumise au vote.

Comme l'Assemblée des délégués s'est déclarée prête à voter sur l'amendement, le président Ilja Vyslouzil fait voter sur l'amendement concret du KCSH à l'article 1.4 du projet de statuts. La première phrase de l'**article 1.2** doit être adaptée comme suit :

"La FSCK est l'organisation faîtière reconnue au niveau national et international pour le sport de pagaie en Suisse".

Décision L'Assemblée des délégués adopte la proposition de modification de l'article 1.4 du Kanu-Club Schaffhausen (KCSH).

L'assemblée des délégués vote maintenant sur l'ensemble du projet de statuts du comité avec la modification décidée de l'article 1.4 selon la proposition d'amendement du KCSH.

Décision Les statuts sont adoptés à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention, avec la nouvelle formulation de l'article 1.2.

10. Prise de décision sur les propositions des sections

Proposition de stratégie climatique - Groupe de travail Climat Swiss Canoe :

Après la décision prise lors de l'AD 2023 de créer un groupe de travail "Stratégie climatique", celui-ci s'est penché sur l'élaboration d'une stratégie correspondante pour la Fédération suisse de canoë-kayak et présente maintenant un projet à l'assemblée des délégués.

La vision qui y est formulée prévoit de réduire à zéro, d'ici 2050, les émissions nettes totales de CO₂ de toutes les activités liées au sport de la communauté suisse des pagayeurs. Les émissions résiduelles difficilement évitables doivent être compensées par des mesures appropriées telles que des puits et des compensations.

La proposition présentée par Steffen Harling, du groupe de travail Stratégie climatique, prévoit une procédure par étapes pour atteindre la vision climatique, en commençant par mettre en œuvre des mesures évidentes qui n'impliquent pas de restrictions importantes. Le groupe de travail Stratégie

climatique et la direction élaborent chaque année des mesures concrètes de protection du climat qui doivent être mises en œuvre l'année suivante. Celles-ci sont à chaque fois soumises à l'approbation de l'assemblée des délégués. Il est en outre prévu que le GT Stratégie climatique rédige chaque année un rapport sur l'état de la mise en œuvre et l'impact des mesures prises jusqu'à présent.

Le GT souligne qu'une stratégie climatique ne peut être efficace que si les clubs adhèrent également aux objectifs définis et les soutiennent activement. La stratégie proposée se veut un cadre orienté vers l'avenir, afin de s'engager ensemble sur la voie d'un développement responsable en matière de climat.

Le comité directeur soutient la proposition du groupe de travail Stratégie climatique et considère qu'il est important que l'association soit active dans ce domaine. En principe, le comité défend la position selon laquelle une compensation financière externe des émissions résiduelles ne constitue pas une solution durable. En même temps, il souligne que l'association continue à déterminer elle-même les mesures à mettre en œuvre dans ce domaine.

Une discussion intense s'engage entre les délégués sur la stratégie climatique proposée. Les participants font remarquer qu'en adoptant cette stratégie, l'association prend des engagements pour l'avenir et qu'elle devra être jugée à l'aune de ces engagements. Pour certains délégués, les engagements prévus, et notamment les taux de compensation, vont trop loin. La réalité n'est pas encore assez tangible et l'horizon temporel de 2050 est trop long. Certains mettent en garde contre le fait que des objectifs trop ambitieux ou formulés de manière imprécise pourraient potentiellement conduire à un "auto-goal".

Il est souligné à plusieurs reprises que la FSCK doit être active dans le domaine de la durabilité - par exemple en émettant des recommandations et des lignes directrices à l'intention des clubs - mais sans imposer de directives contraignantes. La FSCK devrait se concentrer sur ses tâches principales dans le sport et ne pas devenir une organisation de protection de l'environnement.

La formulation selon laquelle les objectifs climatiques doivent s'appliquer à l'ensemble de la communauté des sports de pagaie - jusqu'aux utilisateurs de bateaux en plastique - est également jugée de manière critique. La FSCK ne peut pas assumer une responsabilité globale à cet égard. En outre, il est souligné que les émissions difficilement évitables ne peuvent par définition pas être réduites davantage, raison pour laquelle une formulation précise est essentielle.

Certains délégués expriment également leur inquiétude quant au fait que le sport de compétition pourrait souffrir des éventuelles restrictions imposées par une stratégie climatique. Mais en même temps, certains estiment que les défis peuvent être relevés dans les délais prévus et que les développements technologiques pourraient permettre de trouver de nouvelles solutions. En outre, il est souligné qu'une stratégie est un instrument dynamique et qu'elle peut être adaptée si nécessaire.

Sur le principe, une grande majorité des délégués se prononce en faveur de la poursuite de ce thème. Le travail entamé dans le domaine de la protection du climat et de la durabilité doit être poursuivi. Parallèlement, il est suggéré de préciser les formulations du projet de stratégie - notamment les termes techniques - et d'y inclure d'autres champs d'action, comme l'alimentation.

Le souhait est exprimé d'obtenir une base d'informations plus claire sur les coûts potentiels des mesures de compensation ainsi que sur les efforts de saisie des émissions.

Une discussion s'engage alors pour savoir s'il faut voter sur une proposition d'amendement ou si le GT Stratégie climatique souhaite retirer sa proposition et la retravailler. Steffen Harling du groupe de travail s'en tient cependant à un vote afin d'obtenir une image actuelle du vote de l'assemblée des délégués.

L'assemblée des délégués vote sur la proposition de stratégie climatique. Les scrutateurs enregistrent le résultat suivant :

79 voix pour l'adoption, 77 voix pour le rejet, 18 abstentions.

Note du comité et de la direction :

Suite à l'AD, il a été constaté qu'il y avait eu des incohérences dans le déroulement. Ainsi, il a été prouvé que 10 voix de délégués manquaient dans la saisie des scrutateurs. De plus, il a été communiqué à tort sur place qu'une majorité absolue était nécessaire. En réalité, une majorité relative aurait suffi pour cette proposition.

Malgré ces désaccords formels, le résultat reste inchangé sur le fond : L'Assemblée des délégués n'a pas approuvé la proposition de stratégie climatique. Il n'existe donc toujours pas de stratégie climatique adoptée par l'AD pour la FSCK.

11. Décision sur le budget 2025

Les comptes annuels prévus sont présentés et Stephan Pfefferli explique certains postes plus en détail :

	Charges	Revenus	Résultat	Budget
2025	2'403 TCH	2'385 KCHF		-18 KCHF

Grâce au bon fonctionnement du système de promotion, aux résultats obtenus au niveau de la relève et aux quatre diplômes obtenus aux Jeux olympiques de Paris, le canoë-kayak slalom a été reclassé au niveau 2 du système de promotion de Swiss Olympic. Ce classement aura un impact positif sur les subventions dans les années à venir. Il s'agit maintenant d'utiliser ces moyens de manière responsable pour le sport de performance - tout en veillant à ce que les frais généraux occasionnés par le sport de performance soient répartis le plus équitablement possible.

Pour l'année 2025, un déficit budgétaire de KCHF 18 est prévu. Il convient de noter qu'un montant de KCHF 41 est réservé dans le budget pour une éventuelle dette de TVA. Pour cette raison, le budget n'est pas non plus entièrement équilibré cette année.

Le comité et la direction se sont fixés pour objectif d'accroître encore la transparence des finances. Une grande partie des recettes, notamment dans le domaine du sport de performance, est affectée à un but précis. Les fonds librement disponibles proviennent principalement des cotisations des

membres des sections. Pour améliorer la transparence financière, il est crucial de procéder à une attribution et à une répartition claires de ces fonds.

Dans un premier temps, le comité et la direction ont défini la structure cible suivante pour la répartition des cotisations des membres :

- 30% Sport de performance
- 25% Formation
- 45% Sport de loisirs

Un autre point central est la répartition des coûts du secrétariat, qui comprennent entre autres les activités, les dépenses publicitaires, les amortissements, les impôts, les charges financières ainsi que les salaires du directeur et du back-office. Le taux de répartition suivant a été fixé à cet effet :

- 55% Sport de performance
- 15% Formation
- 30% Sport de loisir

Revenus

Les principaux changements au niveau des recettes sont la légère augmentation des cotisations des membres dans le domaine du sport de performance (des détails à ce sujet suivront lors de la fixation des cotisations des membres) ainsi que l'augmentation des fonds affectés d'environ CHF 300'000.- par rapport à l'année précédente en raison de la nouvelle classification (niveau 2) en slalom. Jeremias Schlaefli présente en outre un Fiche Power Point qui montre les flux financiers les plus importants du côté des recettes ainsi que leur taille relative.

Charges

Bureau

Le changement le plus important dans ce domaine concerne l'augmentation du temps de travail du directeur Jeremias Schlaefli. La dissolution de son double rôle d'entraîneur de la RLZ a permis de mettre à disposition des ressources personnelles supplémentaires pour la direction. Par ailleurs, des fonds ont été alloués pour les dépenses supplémentaires dans le cadre du centenaire ainsi que pour l'habillement du comité et de la direction.

Activités - Formation

Dans le domaine de la formation, des dépenses supplémentaires sont budgétées par rapport à l'année précédente pour le projet de revitalisation, en particulier dans le domaine des frais de personnel. Ce projet est soutenu par des subventions de Swiss Olympic ainsi que par des moyens du fonds de la relève.

Activités - Sport de masse

Dans le domaine du sport de masse, le taux d'occupation du collaborateur Fabian Tandler a encore pu être augmenté à 40 %. Des moyens supplémentaires sont prévus pour des projets et des manifestations, par exemple pour des capteurs de niveau, le soutien dans le Misox, la signalisation sur l'Inn ainsi que différents camps dans le cadre de la Swiss Canoe League et le Girls-Camp. Les camps de la Swiss Canoe League sont majoritairement financés par les cotisations des participants.

Activités - Sport d'élite, CNP et sport de performance de la relève

Par rapport à l'année 2024, une augmentation du budget de KCHF 240 est prévue en raison de subventions supplémentaires. Celle-ci tient compte du nouveau poste de "chef de la relève" (Fabian Munsch) à partir d'août 2025 ainsi que du développement des domaines de la médecine du sport, de la psychologie du sport et du diagnostic de performance.

Fonds

Fin 2024, le niveau du fonds des cours d'eau et du fonds de la relève est inférieur à celui de l'année précédente. Le fonds des cours d'eau a permis de financer la nouvelle carte des cours d'eau en 2024 ; ce projet est désormais terminé. Des bateaux ont été achetés avec les moyens du fonds de la relève dans le cadre du projet de kayak-cross.

En 2025, des prélèvements sont prévus dans les fonds : dans le fonds pour les cours d'eau pour le projet Inn ainsi que dans le fonds pour la relève pour le projet de revitalisation "paddleSTARS fit 4 future".

Décision Le budget 2025, est adopté à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

12. Fixation des cotisations annuelles des membres 2025

Le comité propose d'augmenter la cotisation de membre dans le domaine du sport de performance élite de CHF 1'280 à CHF 1'580. Cette adaptation permet de mieux soutenir financièrement les athlètes qui s'entraînent au Centre national de performance (CNP) grâce à des subventions optimisées. Les cotisations suivantes sont proposées :

- Membres actifs des sections / individuels : 80 CHF par an
- Membres juniors des sections / individuels : 50 CHF par an
- Cotisation de membre sport de compétition élite :
 - Course en ligne/Slalom : CHF 1'580 par an
 - Descente CHF 1'280 par an
 - Kayak Polo CHF 100.- par an
- Cotisation de membre sport de compétition relève :
 - Cours En linge/Slalom/Descente : 950 CHF par an
 - Kayak Polo : 50 CHF

Décision La proposition du comité d'adapter les cotisations des membres pour l'année 2025 a été adoptée à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

13. Élections

Se présentent à la réélection au comité pour la période 2025 - 2028 :

- Stephan Pfefferli, Finances
- Dave Storey, Sport de Loisirs

Décision Stephan Pfefferli et David Story sont confirmés dans leurs fonctions à l'unanimité par l'Assemblée des délégués. Leur réélection est saluée par des applaudissements.

Heureusement, après quelques mois d'écoute, Diana Bütikofer a accepté d'être proposée pour le poste de responsable de la relève au sein du comité.

Diana est membre du club de canoë-kayak de Bienne-Macolin (KCBM) et mère de deux sportifs de haut niveau en slalom de canoë. Professionnellement, elle travaille comme directrice d'école et est venue au paddle par le biais de sa famille. Depuis plusieurs années, elle s'engage en tant que juge de portes et, depuis l'été 2024, elle est également formée et engagée au niveau international. La fascination pour l'eau l'accompagne depuis toujours. L'exercice physique, le sport et la découverte de la nature sont également très importants pour elle pendant ses loisirs.

Décision Diana Bütikofer est élue à l'unanimité et remerciée par des applaudissements.

Le comité directeur exprime ses plus vifs remerciements à tous les membres des commissions spécialisées (FAKO) pour leur grand engagement et leur travail inlassable.

14. Élection de l'organe de révision

Le comité propose de réélire OPTEX AG, Kriens, comme organe de révision.

Décision La société Optex AG, Kriens, est élue à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention, comme organe de révision.

15. Divers

En raison d'un meeting d'hydravions, le centenaire de la FSCK ne pourra pas avoir lieu comme prévu à Böningen les 16 et 17 août 2025. Il était prévu d'organiser un week-end actif avec des descentes en eaux vives, des randonnées en kayak de mer, du kayak-cross, des tests de matériel et une soirée commune. Le comité informera dès que la suite des événements sera claire.

Le projet "Parc des eaux vives de Bannwil" a fait un pas important il y a deux ans. Mais depuis, les ressources en personnel manquent pour faire avancer le projet - actuellement, il est pratiquement à l'arrêt.

Le comité a donc décidé de faire appel à un soutien externe pour remettre le projet en mouvement. Au cours des dernières semaines, Markus Werro a rédigé un rapport de situation, mené des entretiens avec les parties prenantes concernées et élaboré deux variantes concrètes pour la poursuite du projet - y compris les défis respectifs pour les prochaines étapes.

Les principaux obstacles sont actuellement les coûts de planification élevés d'environ 1 million de CHF pour l'élaboration d'un projet détaillé, ainsi que le financement résiduel encore en suspens d'environ 14 millions de CHF. 140 000 CHF sont disponibles grâce au crowdfunding réalisé jusqu'à présent.

Il est clair que le secrétariat ne dispose pas de ressources suffisantes pour poursuivre ce projet. Il manque à la fois des investisseurs d'ancrage et une direction de projet externe professionnelle pour aborder les prochaines étapes de manière ciblée.

Concrètement, la question se pose de savoir si les moyens déjà disponibles doivent être exposés aux risques du projet afin de permettre une prochaine étape du projet "Parc des eaux vives de Bannwil"

avec un soutien externe et professionnel - et ce, en supposant que l'argent engagé soit dépensé dans le pire des cas sans que le projet ne puisse finalement être réalisé.

Markus Werro a formulé les deux options suivantes :

- a) Abandon (communication aux parties prenantes, résiliation de la convention de planification avec la commune, remboursement du crowdfunding)
- b) Redémarrage (recherche de partenaires professionnels ; les objectifs d'étape doivent être atteints d'ici le 31.12.25, sinon le projet sera interrompu)

La majorité des délégués présents se prononce en faveur de l'option B "Nouveau départ".

Ilja Vyslouzil clôt l'assemblée à 13h45. Il appelle à se soutenir mutuellement, à porter l'esprit commun dans les associations - et ouvre ensuite l'apéro au bord de l'Aar.

Pour le protocole



Ilja Vyslouzil
Président



Béatrice Walti
Procès-verbal